

De Évelyne Perrin - Attac France

Sociologue, Co Fondatrice des réseaux de lutte Stop précarité et Stop stress

Tout au long de ces dernières années, les hauts fonctionnaires issus de l'ENA ont joué un rôle clé dans l'ouverture à la concurrence et la privatisation de nos services publics et grandes entreprises nationales, de France Télécom à Air France, EDF, GDF, et aujourd'hui de la SNCF. Ils illustrent une profonde transformation de l'État qui, de son rôle de défenseur de l'intérêt général et du système productif national à la Libération, est devenu le vecteur des intérêts du capital et de la mainmise sur notre économie des firmes multinationales. L'arrivée à la présidence de la République d'Emmanuel Macron et la puissance des réseaux qu'il a tissés depuis l'ENA parachèvent ce cycle de transformation du rôle de l'État et de sa conception de l'intérêt général. Quels intérêts servent les énarques ?

L'ENA, école de l'élite de la nation

Avant 1945, l'État n'assurait pas une formation unique pour les fonctionnaires responsables de sa haute administration. La création de l'ENA en octobre 1945 par le Gouvernement provisoire de la République française, alors présidé par le Général de Gaulle, devait profondément bouleverser la structure même de l'administration publique française, avec l'élaboration du statut de la fonction publique par Maurice Thorez en 1946. Ce fut la fin de la République des avocats, des professeurs, des médecins et autres professions libérales et la Vème République devint la République des hauts fonctionnaires : ceux-ci, outre les postes ministériels et les directions des administrations qui leur furent dévolus, entrèrent nombreux au Parlement, le statut de la fonction publique leur permettant, s'ils n'étaient pas réélus, de retrouver automatiquement leur carrière administrative. Il allait de soi que le rôle de ces hauts fonctionnaires était de défendre l'intérêt général, indissociable alors de l'intérêt de la nation. L'ENA avait pour objet de démocratiser l'accès à la haute fonction publique. Dans l'esprit de Michel Debré, l'École n'était pas dissociable de la notion de méritocratie, et moins encore de celle de service public.

Le coût d'un énarque pour le contribuable

C'est pourquoi le coût élevé de leur scolarité et de leur carrière pour le contribuable paraissait justifié. En effet, faire ses classes à l'ENA coûte cher au contribuable. La rémunération des élèves de l'École est de 1 672,25 euros bruts par mois, à laquelle s'ajoutent une indemnité de résidence, et une indemnité de formation de 568 euros bruts mensuels, ainsi qu'une indemnité forfaitaire mensuelle de 838,45 euros pour les élèves issus du concours interne et du troisième concours. La durée totale de formation d'un futur haut fonctionnaire passant deux années à l'ENA revient à plus de 167 000 euros. En contrepartie du financement de leur scolarité, les élèves s'engagent à la fin de leur cursus

à servir l'État pendant une durée minimale de dix ans.

Une fois promu, les hauts fonctionnaires resteront en moyenne à la charge des contribuables durant leurs 42 années de carrière et 21 ans de retraite. Sur environ 15 000 hauts fonctionnaires issus de l'ENA, Polytechnique, l'École des Ponts et Chaussées, l'École Normale Supérieure, 5 000 sont d'anciens de l'ENA, dont beaucoup comptent parmi les plus hautes rémunérations de l'État, devançant même les salaires du Président de la République et de son Premier ministre, notamment en ce qui concerne les ambassadeurs et les hauts fonctionnaires des Finances. Les instances financières regroupent 193 des 219 fonctionnaires les mieux payés de France. Au sommet de cette pyramide, on trouve d'abord les administrateurs généraux des finances publiques, notamment directeurs départementaux des finances publiques ou anciens trésoriers-payeurs généraux (TPG). Selon un rapport de la Cour des comptes de 2008 cité par l'hebdomadaire Challenges, plus d'une cinquantaine de TPG gagnaient entre 15 000 et 20 000 euros nets par mois, grâce notamment à une part variable, fonction du montant des transactions financières gérées... Mais les rémunérations mensuelles dépassent 20 000 euros bruts par exemple pour les secrétaires généraux de la Présidence et de la Questure du Sénat, pour les présidents de la Haute Autorité des Marchés financiers, de la Haute Autorité de la Santé, pour le Gouverneur de la Banque de France, tandis que le directeur de la Banque publique d'investissement (BPI) perçoit 37 500 euros bruts par mois.

Qu'apprend-on à l'ENA ?

Or, si la mission des hauts fonctionnaires de l'État doit être la préservation de l'intérêt général et donc des missions de service public, qu'apprend-on à l'ENA ?

A la question de savoir si les valeurs de la fonction publique avaient une place dans les enseignements (notamment en matière d'appropriation du sens de l'exemplarité que doivent avoir les hauts fonctionnaires), la Directrice de l'ENA Nathalie Loiseau répondait le 13 novembre 2012 :

« L'ENA n'est pas une business school. C'est une école de service public, c'est-à-dire une école de l'intérêt général. Le Réseau des Écoles de Service Public a beaucoup travaillé sur le thème des valeurs; l'ENA, très active au sein de ce réseau, transmet ces valeurs aux élèves, auditeurs et personnels dès leur entrée à l'école. Un enseignement spécifique est dispensé sur la déontologie, les conflits d'intérêt, les droits et devoirs du fonctionnaire. Cette exigence d'exemplarité est donc très présente dans la formation dispensée aux élèves. »

La présentation du cursus qu'en fait l'École est pourtant sans ambiguïté : « La formation au management est le « **fil rouge** » de la formation initiale des futurs cadres supérieurs de l'administration ». Elle va s'appuyer sur l'animation d'équipes, développer des compétences en « ressources humaines » et en « dialogue social » - on retrouve là les euphémismes en vogue pour évoquer la domination exercée par le patron public ou privé sur ses salariés -, apprendre la conduite de projets (notamment en matière de systèmes d'information), l'innovation publique, la modernisation de l'action publique en rapport avec les citoyens – en lien avec le numérique -, la gestion de crise, la négociation et la

communication.

Le cursus de formation des énarques suffit à comprendre la façon dont ils exercent leur fonction, car il dépeint ce qui est attendu d'eux. Par définition, le programme d'enseignement donné à l'ENA, une fois que l'on y est admis, est vide de contenu théorique précis. L'ENA enseigne la méthode, ou encore les techniques, qui permettront de gérer - c'est-à-dire de diriger - les organes du pouvoir, en s'appuyant sur les artifices que propose le droit public, qui sert d' alibi.

Il s'agit bien en effet d'apprendre à maîtriser des sujets - et non pas des citoyens - d'un pouvoir qui conserve à peu près tous les atouts du système monarchique, à la différence près que l'élection y est introduite pour légitimer périodiquement les détenteurs du dit pouvoir.

C'est pourquoi il est vain de rechercher dans le cursus des élèves de l'ENA la philosophie, l'éthique, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, et autres sciences sociales en déclin : les futur-e-s énarques n'en ont pas besoin. Autant leurs origines sociales les auront préservés de la confrontation avec la dure condition prolétaire ou précaire, autant l'ENA aura justifié leur droit de l'ignorer. L'enseignement ne s'appesantit pas davantage sur ce que peut être « l'intérêt général »... Et si les services publics sont appelés à se réduire et se voir peu à peu privatiser dans la logique libérale, l'ENA forme aussi à devenir dirigeant d'entreprise privée. Une caractéristique des promus de l'ENA est en effet la facilité avec laquelle ils peuvent passer d'un emploi dans la haute fonction publique, censé respecter les valeurs de la République, notamment l'égalité et la fraternité, à des postes de direction de grandes entreprises financières et de multinationales répondant à la seule logique de rentabilité à tout prix, au prix des pires casses sociales.

Pantouflages et conflits d'intérêts

Si la grande majorité des anciens élèves constituent les hauts fonctionnaires de l'État, un peu moins d'un quart travaillent ou ont travaillé au sein d'une entreprise publique ou privée. En moyenne, le passage s'effectue au bout de neuf ans, mais seulement 8 % quittent définitivement le secteur public, selon une étude de l'EHESS et du CERA/ENA «

Que sont les énarques devenus ? » menée en 2015. Les énarques qui passent dans le monde de l'entreprise sont issus majoritairement de milieux privilégiés (61 % à 77 % selon les promotions), et se recrutent « en grande majorité chez les inspecteurs des finances, qui sont amenés à être en contact avec des décideurs de la sphère économique. Les énarques d'origine plus modeste restent davantage dans le giron administratif ».

Au terme d'une enquête approfondie sur les inspecteurs généraux des finances des promotions 1976 à 2016, Agnès Rousseaux et Claire Alet ont publié dans Alternatives économiques du 27 juin 2017 un article « Ces hauts fonctionnaires qui préfèrent le privé » . Sur les 333 inspecteurs ainsi recensés, 55 % travaillent ou ont travaillé dans le secteur privé et 34 % (soit 115 d'entre eux) ont exercé dans le secteur bancaire à un moment de leur carrière. C'est au bout de huit années en moyenne que les « **pantoufleurs** » décident de partir dans le secteur privé pour multiplier leur rémunération par 10 ou 50, explique

l'économiste Gaël Giraud². S'ils quittent définitivement ce corps, ils sont tenus de payer la "pantoufle", ou remboursement d'une partie du coût des études (soit en moyenne 83 000 euros par an). Près de la moitié de ceux qui sont passés par le secteur privé reviennent dans le secteur public. « L'IGF est devenue un marche-pied vers des carrières hautement rémunératrices, notamment dans la banque », confirme Hélène Ruiz-Fabri, professeure des universités en droit public et co-auteure d'un rapport du think tank Terra Nova sur les conflits d'intérêts.

Lorsqu'ils retournent ensuite dans la fonction publique, la proximité - certains parlent de consanguinité ou de « capture intellectuelle » - engendrée par ces « revolving doors » est source de conflits d'intérêts. « Les allers-retours entre secteur public et privé par les IGF sont très pernicious », souligne Laurence Scialom, professeure d'économie à l'université Paris-Nanterre et co-auteure du rapport Terra Nova. Cette porosité entre Bercy et le secteur bancaire rend très difficile toute réforme de ce secteur qui lèse un tant soit peu les intérêts de ses dirigeants et explique, notamment, l'édulcoration de la loi de 2013 sur la séparation des activités de banque commerciale et de marchés, promesse de campagne de François Hollande.

Parmi les IGF « pantoufleurs », on peut citer le cas emblématique de François Pérol : après avoir exercé dans plusieurs cabinets ministériels, il devient en 2005 associé gérant de la banque Rothschild, où il travaille notamment sur la création de Natixis, filiale des Banques populaires et des Caisses d'Épargne. Nommé en 2007 secrétaire général adjoint de l'Élysée par Nicolas Sarkozy, il va participer au pilotage de la fusion de ces deux banques, donnant naissance au groupe BPCE dont, sans transition, il est promu PDG en 2009. François Pérol a d'ailleurs été mis en examen en février 2014 pour prise illégale d'intérêts, puis en première instance en septembre 2015. L'affaire est toujours en cours.

Certains de ces inspecteurs passés par la banque se retrouvent ensuite à la tête d'un organisme de régulation financière... ! C'est le cas de François Villeroy de Galhau, nommé à la Banque de France en 2015, alors qu'il avait été auparavant directeur général délégué du groupe BNP Paribas ... ou de Jean-Pierre Jouyet, qui a occupé la présidence non exécutive de Barclays France en 2005 avant de devenir président de l'Autorité des marchés financiers (AMF, le gendarme de la Bourse) de 2008 à 2012... ! Ou encore, d'Hubert Reynier, ancien dirigeant de BNP de 1992 à 2000, qui a occupé un poste important au sein de l'AMF de 2003 à 2009, avant de rejoindre la direction des risques au sein du Crédit agricole. C'est sans doute l'aspect le plus choquant de cette porosité entre secteurs publics censés défendre l'intérêt général, et milieux d'affaires uniquement préoccupés de rentabilité ainsi que totalement indifférents à la préservation d'intérêts nationaux.

Ce type de « slalom » entre la Direction du Trésor, une banque d'affaires et le sommet de l'État est aussi le cas d'Emmanuel Macron. Pour François Denard et Paul Lagneau-Ymonet, sociologues auteurs de « Le Concert des puissants » (Raisons d'Agir, 2016), « il incarne mieux que quiconque la carrière de l'homme pressé, qui navigue entre État et intérêt, au plus près de ses intérêts. Emmanuel Macron vogue d'un bord à l'autre de la classe dominante sans jamais remettre en cause l'ordre social tel qu'il est. » . Selon ces deux auteurs, avec le retrait de l'État du secteur productif, la moitié des polytechniciens s'orientent vers le secteur privé à la sortie de l'école, tandis que cela ne

concerne encore que moins d'un quart des énarques au cours de leur carrière. Mais il n'empêche : selon eux, « cela pousse à s'interroger sur l'investissement fait par la collectivité dans des grandes écoles très discriminatoires. » Il s'agit bien là en effet de reproduction d'un système de gouvernance - ou de domination - par une élite de plus en plus insouciante du sort de ses concitoyens, mais attirée et embrigadée par la haute finance internationale et les grands groupes économiques mondialisés. On est loin de ce qui faisait théoriquement la justification du coût des grandes écoles comme l'ENA : le sens de l'intérêt général et de celui de la nation.

Les énarques et la casse de nos entreprises publiques

Tandis que plans sociaux et délocalisations se succèdent en détruisant notre industrie sous la direction de polytechniciens et ingénieurs des Mines et des Ponts et Chaussées, ce sont majoritairement des énarques, nommés à la direction de nos plus grandes entreprises publiques en voie de privatisation, qui mènent cette privatisation au nom de l'ouverture à la concurrence prônée par l'Europe libérale. Certes il est devenu extrêmement difficile de s'opposer à cette casse dictée par le capital mondialisé et financiarisé afin de sauvegarder notre tissu productif ; mais des pays capitalistes et libéraux comme l'Allemagne et même les États-Unis semblent y parvenir mieux que nous. Contre toute attente, ce sont donc les plus hauts fonctionnaires de l'État, ancien État Providence, qui assument avec brio la transformation de cet État en outil de valorisation du capital financier et boursier .. Exit l'intérêt général, exit le souci de l'égalité d'accès aux droits sociaux et fondamentaux et aux services qui permettent de l'assurer...

France Télécom

Certes ce ne fut pas un énarque qui entreprit la privatisation de France Télécom, devenue Orange, mais Didier Lombard, un polytechnicien, qui mit en œuvre le Plan de restructuration NexT de 2007 à 2009, et obtint 22 450 départs et 14 000 mobilités « volontaires », au prix de 60 suicides de salariés sur les trois ans. Mais France Télécom fut la première entreprise à alerter sur le recours au management par le stress et au harcèlement pour mener une restructuration et réduire brutalement des effectifs de fonctionnaires. Lorsque Didier Lombard laissa la direction générale du groupe à Stéphane Richard, énarque, en mars 2010, il partit avec la retraite la plus élevée de la fonction publique et une retraite-chapeau » de 325 000 euros l'an, plus 300 000 stock options... avant d'être mis en examen le 4 juillet 2012, ainsi que son ex-numéro 2 Louis-Pierre Wenes et l'ancien DRH Olivier Barberot, suite aux plaintes déposées par des syndicats dès décembre 2009, pour mise en danger de la vie d'autrui et même homicide involontaire suite à la série de suicides intervenue en 2008 et 2009.

Son successeur Stéphane Richard, arrivé au poste de PDG d'Orange le 24 février 2011, est un énarque passé par le cabinet de Dominique Strauss-Kahn, puis, après avoir fondé Nexity, compagnie de services immobiliers, directeur général adjoint de Véolia Environnement et de Connex, devenu Véolia Transport, avant d'être appelé comme

directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, puis de Christine Lagarde. Convoqué en juin 2013 devant la Cour de justice de la République suite à l'arbitrage favorable à Bernard Tapie recevant 403 millions d'euros dans l'affaire l'opposant au Crédit Lyonnais, mis en examen pour escroquerie en bande organisée, à nouveau mis en examen en 2015 pour complicité de détournement de fonds publics par une personne privée... Il est toujours en poste et a perçu une rémunération de 1 445 000 euros en tant que PDG d'Orange en 2015.

Il est décrit par le journaliste économique Erwan Seznec, dans « Histoire secrète du patronat : de 1945 à nos jours » (sous la direction de Benoît Collombat et David Servenay, La Découverte, 2009), comme « Stéphane Richard, le roi du conflit d'intérêts », et dans Challenges, comme « le pur produit de l'excellence à la française, emblématique d'une génération de hauts fonctionnaires en passe de reléguer au rang d'anecdotes les problèmes déontologiques posés par le pantouflage à l'ancienne. Chez lui, le conflit d'intérêts n'est plus un risque à éviter, mais le moteur d'une carrière construite à la charnière du public et du privé ».

La Poste

La Poste est l'un des services publics auquel les Français étaient le plus attachés, de par sa gratuité, sa présence dans les zones les plus reculées du territoire, où le facteur fut longtemps un véritable travailleur social ou agent de proximité. Son précédent PDG de septembre 2002 à septembre 2013, Jean-Paul Bailly, certes non pas énarque mais polytechnicien, a engagé la transformation de la Poste en une société anonyme à capitaux publics le 1er mars 2010, en la plongeant dans un processus de privatisation et de recherche de rentabilité qui a considérablement dégradé le service rendu aux usagers et les conditions de travail des postiers. Lui succède en septembre 2013 Philippe Wahl, énarque, avec l'objectif de 25 000 agents à « dégraisser » ; il a supprimé plus de 7 000 emplois en 2015, en ne remplaçant que 40 % des départs à la retraite des postiers. Pour les effectifs encore en poste, de plus en plus recrutés sur des CDD et des vacations, la charge de travail est devenue écrasante, et les suicides explosent (pas moins de 50 en 2016 ..!). Cette politique s'est traduite par la fermeture des bureaux de poste situés soit dans les quartiers populaires des grandes agglomérations, soit dans des zones rurales peu peuplées, tandis que la priorité était donnée aux résultats financiers de la Banque Postale auprès des classes les plus aisées et dans les beaux quartiers.

Philippe Wahl prend acte de la diminution de l'activité courrier due au développement du numérique et veut procéder à une profonde transformation de l'entreprise en la réorientant vers la banque, la silver economy, l'e-commerce et de nouveaux services, comme la livraison de colis avec Chronopost, et les services à domicile, notamment la veille et la visite aux personnes âgées, marché porteur. Dès 2016 le Groupe La Poste prend une participation majoritaire dans Axeo, spécialisée dans les services à la personne, et en mai 2017 rachète Asten Santé, qui accompagne à domicile 60 000 patients souffrant de maladies chroniques. Le Groupe est en train de devenir le premier service de transport routier de colis en Europe, devant Deutsche Post et DHL, et a pris une participation de 20% dans la start-up Stuart, service de courses urgentes reposant sur des auto-entrepreneurs. Ce faisant, il rompt avec le principe de l'emploi statutaire et recourt de

plus en plus à la sous-traitance et à l'ubérisation, au détriment des droits attachés au statut salarial. L'intérêt des actionnaires est-il conciliable avec celui des agents qui produisent la richesse par leur travail ?

Air France

C'est Jean-Cyril Spinetta, énarque fils et petit-fils de militants socialistes, lui-même membre du Parti socialiste jusqu'en 1977, qui, PDG du groupe Air France de septembre 1997 à décembre 2008, en organisa la privatisation partielle en 1999, puis le rapprochement avec la société néerlandaise KLM en 2004 avant d'en achever la privatisation complète.

Le processus en cours de réduction des effectifs à Air France, et de passage à des formules « low cost », a été mis en lumière par l'« **affaire des chemises** » en 2016, où des syndicalistes et salariés se sont vus condamnés à de la prison avec sursis pour avoir selon la version policière et patronale déchiré la chemise de directeurs des ressources humaines venus annoncer en comité d'entreprise une charrette de suppressions de postes. La poursuite de cette restructuration est confiée en juillet 2016 à un énarque, Jean-Marc Janaillac, de la même promotion Voltaire que François Hollande. Janaillac s'est donné pour but de lancer une nouvelle compagnie long-courrier complémentaire d'Air France mais aux coûts inférieurs, en y détachant des pilotes d'Air France, mais en recrutant au prix du marché les personnels navigants commerciaux, et a réussi à obtenir l'accord en juillet 2017 du principal syndicat de pilotes le SNPL. Il a également annoncé qu'il n'ouvrirait pas de nouvelles bases européennes de la filiale low cost Transavia, ce qui avait suscité en 2014 deux semaines de grève des pilotes. Il a fait entrer Delta et China Eastern au capital d'Air France-KLM qui a aussi pris une participation de 31 % dans Virgin, afin de bâtir une coentreprise transatlantique. Sa stratégie est de poursuivre la baisse des coûts, pour résorber la dette de 4,16 milliards d'euros d'Air France, et le développement d'alliances au niveau international, tout en demandant aux personnels navigants des efforts de productivité qui peuvent aller jusqu'à l'épuisement chez les pilotes de Hop !, filiale régionale d'Air France née en avril 2016 de la fusion des compagnies BritAir, Régional et Airlinair.

Gaz de France- Suez ou Engie

Énarque de la promotion Mendès-France 1978, Gérard Mestrallet, conseiller de Jacques Delors de 1982 à 1984, arrive chez Suez l'été 1984 et en devient PDG en 1995. Il veut en faire un groupe industriel mondial de l'eau, de l'énergie et de la propreté et organise la fusion avec la Lyonnaise des Eaux en 1997. Le regroupement de Suez et Gaz de France en 2008, qui deviendra ENGIE en 2015, est son œuvre. A la tête de cette puissante entreprise, il freine le développement des énergies renouvelables.

La SNCF....

C'est encore Jean-Cyril Spinetta, après avoir opéré la privatisation d'Air France, qui remet

le 15 février 2018 à Édouard Philippe, Premier Ministre, le rapport rédigé sous sa direction sur « L'avenir du Transport ferroviaire » préconisant l'ouverture à la concurrence de la SNCF...

Il s'agit d'une obligation imposée par les directives européennes au plus tard fin 2018 pour les lignes TER subventionnées par les régions et pour les TGV et lignes Intercités, le transport de marchandises et les liaisons internationales étant déjà un marché ouvert. Le Rapport préconise également la transformation en sociétés anonymes à capitaux publics – prélude à la privatisation - des deux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), SNCF Mobilités (qui fait rouler les trains) et SNCF Réseau (chargé de l'infrastructure), plombé par une dette de 46 milliards fin 2017. Avec l'ouverture à la concurrence, le Rapport préconise le transfert des personnels aux nouveaux opérateurs et l'extinction progressive du statut de cheminot qui ne serait plus étendu aux nouveaux embauchés. Enfin, il veut donner la priorité aux transports quotidiens en zone urbaine et périurbaine et aux dessertes à grande vitesse entre métropoles, au détriment des petites lignes. Il ne précise pas les modalités d'une possible reprise par l'État de la dette de SNCF Réseau, creusée par la vétusté de nombre de voies.

Aucun bilan n'est tiré des expériences de privatisation du rail menées dans d'autres pays européens. Or l'expérience britannique, menée sous l'égide de Margaret Thatcher, a eu pour effets une dégradation importante de la qualité de service et de la sécurité avec une multiplication d'accidents ferroviaires très graves.

Des missionnaires aux mercenaires 7

En conclusion de ce bref examen des prises de position et décisions des énarques qui dirigent nos entreprises publiques ou privées , le constat s'impose qu'un changement radical de conduite des affaires publiques s'est produit au cours des années de conversion de la France au modèle néolibéral du capitalisme mondialisé et financiarisé.

C'est ainsi que la France ne cesse de perdre ou de liquider son tissu productif et ses plus grandes industries, les énarques qui dirigent celles encore sous contrôle public mettant un zèle tout particulier à les privatiser, ou à en vendre les morceaux à des investisseurs étrangers qui nous domineront demain.

C'est sans doute Jean-Michel Quatremaïn qui résume le mieux ce changement de paradigme, dans cet article du Monde Diplomatique :

« Hier, ou plutôt avant-hier, les fonctionnaires issus des grands corps de l'État – s'ils pantouflaient déjà – s'estimaient investis d'une mission : ils servaient la nation. À partir des années 1990, les mentalités changent. La mondialisation a transformé les missionnaires en mercenaires. Le capitalisme débridé a remplacé le capitalisme d'État. »

Il argue de plusieurs exemples, en remontant aux premières années de ce basculement, qui suit de peu Mai 68 et témoigne de la reprise en mains effectué par le capital après cette tentative imprévue de contestation du système.

« Le coup d'envoi en France de cette stratégie de l'influence, que d'aucuns pourraient qualifier de trafic d'influence, a été donné en 1986 lorsque Simon Nora, figure tutélaire et

emblématique de la haute administration, a intégré à 65 ans la banque d'affaires Shearson Lehman Brothers, devenue par la suite Lehman Brothers. Au cours de la décennie 1990, la mondialisation a accéléré le pantouflage. [...] C'est ainsi qu'en 1989 Jacques Mayoux, père de la TVA lorsqu'il était fonctionnaire, président de la Société Générale, est devenu le représentant de Goldman Sachs à Paris. Il a été suivi de beaucoup d'autres. À commencer par Philippe Lagayette, ancien directeur de cabinet de Jacques Delors alors ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, ancien Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui rejoignit JP Morgan en 1998. Les énarques dits « de gauche » ne sont pas les derniers à succomber aux sirènes de ce capitalisme de connivence. »

Un autre analyste, Dominique Jacques Roth, psychanalyste, confirme ces propos dans une tribune du journal L'Humanité du 13-14-15 janvier 2017, intitulée « Néolibéralisme, un ordre cannibale du monde » :

« La « droitisation du monde » fondée sur le profit exige notre soumission formelle à un mode d'élaboration auquel la science, la technique et le marché ne savent semble-t-il se soustraire. [...]. Tous les termes relatifs à l'intérêt général et au partage portés par l'écologie politique se trouvent désormais subordonnés à l'hégémonie du discours managérial. L'écholalie des règles du jeu mondial empêche de dégager un horizon collectif alternatif permettant de formuler les enjeux vitaux à terme, pour les habitants de la planète. [...] Les dirigeants des États fraternisent avec les multinationales et les banques d'affaires, en toute impunité à l'exception de l'Islande. Il est loin le temps où Louis XIV embastillait Fouquet à vie pour avoir détourné les fonds publics et avoir osé rivaliser avec la puissance d'État... »

On ne peut évidemment manquer de faire le lien entre ce « changement de paradigme » correspondant à la sujétion consentie aux ordres du capital international, d'une part, et d'autre part la porosité des postes occupés par les énarques successivement dans le secteur public et dans les milieux économiques et d'affaires. L'ENA ne se définit plus comme la grande école formant de hauts fonctionnaires à une gestion républicaine des services de l'État, et des services publics qu'il a créés, ce qui en était la définition originelle ou du moins affichée. Elle est devenue la voie d'entrée privilégiée vers les carrières mêlant étroitement pouvoir discrétionnaire de l'État et accumulation financière aux mains du grand capital.